

Communiqué de presse
Paris, le 25 novembre 2020

Déconfinement progressif et plan d'aides complémentaires :

Le secteur de l'évènementiel est le grand oublié des annonces du Président de la République

Au lendemain de l'allocution du Président de la République, la filière événementielle professionnelle, ses nombreux organisateurs de salons, de congrès, de foires, événements d'entreprises et d'événements sportifs, de gestionnaires de sites d'accueil et de prestataires de services sont officiellement les grands oubliés des négociations sur les aides ainsi que du déconfinement progressif.

Premiers à fermer le 5 mars dernier avant même le déclenchement du premier confinement, le secteur sera le dernier à rouvrir, et encore la perspective du 20 janvier prochain est-elle encore hautement hypothétique car conditionnée à des curseurs sanitaires et hospitaliers ainsi qu'à des normes restrictives impraticables, instables et peu conformes aux contraintes d'organisation de notre secteur. Le secteur en est d'ailleurs à son 4^{ème} protocole sanitaire...

La seule annonce qui nous concerne est le fait de demeurer fermés jusqu'à nouvel ordre :

- Interdiction d'organiser des événements considérés, à tort, comme des lieux de propagation du virus.
- Interdiction d'accueil de ces événements dans les sites de congrès et d'expositions, plaçant de fait tous les acteurs, gestionnaires de sites, organisateurs et prestataires dédiés, en activité zéro.

Le nom même de notre activité n'a pas été cité une seule fois par le Président de la République !

La situation des entreprises de l'évènementiel et de leurs salariés est très gravement menacée par quasiment 10 mois continus d'interruption d'activité liée à des mesures de fermeture administrative et d'instabilité réglementaire chronique privant le secteur de toute visibilité et sécurité juridique et économique. La fermeture brutale de nos activités a conduit à une chute vertigineuse de nos chiffres d'affaires estimé à plus de 80%. L'année 2020 a été catastrophique et 2021 s'annonce sous les mêmes auspices faute de perspectives claires ou crédibles. 55% des dirigeants d'entreprises de notre secteur que nous avons interrogé déclarent que le pronostic vital de leur entreprise est engagé à moins de 6 mois.

Nous saluons le plan d'aides complémentaires annoncé par le Président de la République, notamment l'octroi de 20% du montant de leur chiffres d'affaires 2019, en espérant que ce nouveau dispositif soit adapté à nos entreprises et au modèle économique de notre activité. Le Gouvernement doit clarifier qui en sera exactement bénéficiaire : les gestionnaires de sites ? Les organisateurs d'événements et tous les prestataires car directement impactés par les fermetures des sites ?

Nous souhaiterions aussi avoir davantage de certitudes sur le prolongement des aides en 2021 (activité partielle, exonérations de charges, fond de soutien...).

C'est pourquoi, UNIMEV demande à ce qu'une concertation soit organisée dans les plus brefs délais par le Gouvernement afin :

- De préparer le calendrier et les modalités de réouverture de nos activités événementielles.
- D'amorcer la négociation d'un « protocole sanitaire strict » permettant une réouverture dans les meilleurs délais. Nous sommes en effet des professionnels de la gestion de flux. Nous l'avons prouvé à maintes reprises en matière de sécurité.
- De calibrer les aides en direction des opérateurs.
- D'envisager des mesures spécifiques au cycle de production de l'événementiel pour aider le secteur à repartir.

Pour Olivier Roux, Président de l'Unimev : « Alors que nous sommes un acteur majeur du rayonnement économique français avec plus de 450 000 emplois équivalent temps pleins, 40 milliards d'euros de retombées économiques pour les territoires, les « stop and go » successifs du gouvernement et le peu d'attention nous poussent inexorablement à envisager le pire. De nombreuses sociétés événementielles, déjà à l'agonie, ne seront plus présentes dans quelques semaines si rien n'est fait. »

Olivier Roux

Président UNIMEV

www.unimev.fr

Contacts presse

Frédéric Pitrou – Délégué Général

Jean Aubinat – Responsable Communication

p. 06 59 17 00 97

p. 06 99 23 90 14

t. 01 53 90 20 09

t. 01 53 90 20 01

f.pitrou@unimev.fr

j.aubin@unimev.fr